



Marché d'éclairage de la halle Clémenceau Bilan de la procédure de marché



Présentation RESECO
11 février 2022

Pourquoi la Ville de Grenoble s'est associée avec le CIRIDD dans le projet COEF P en faveur de l'économie de la fonctionnalité

- **Projet en adéquation avec les objectifs inscrits dans la délibération du 29 février 2016 en matière de commande publique,**
- **Projet innovant,**
- **Acquisition d'expérience en matière d'achat durable,**
- **Association à des réseaux d'experts**
- **Valeur d'exemplarité, essaimage d'expériences**
- **capacité à terme d'avoir une influence sur l'offre économique**

La situation

Un besoin d'investissement significatif pour acquérir une nouvelle installation d'éclairage. Budget de remplacement (crédits d'investissement) jugé non prioritaire

Un éclairage allumé complètement et de l'ouverture à la fermeture, même si ce n'est pas utile.

Une consommation électrique importante.

Une diversité d'usages mais un confort globalement pas au niveau, et en particulier par rapport à certains cahiers des charges des fédérations sportives.

Des besoins de relamping importants, avec utilisation d'une nacelle.

Un besoin de mieux protéger l'installation électrique : des pannes avec les éclairages actuels.



Un bâtiment ancien, mais emblématique (JO 1968)

Les avantages pour la Ville de Grenoble d'un marché placé sous l'égide de l'économie

de la fonctionnalité

(grille d'analyse CIRIDD)

- Une**
Opération:
- **Vitrine**
 - **Innovante**
 - **Exemplaire**

Un acte d'achat responsable qui permet aux entreprises et à la collectivité de progresser

Une baisse des consommations électriques

Des coûts maîtrisés dans la durée

Une prise en compte au plus près des besoins des usagers

Un travail facilité pour les agents en charge de la gestion du lieu et ceux chargés de la maintenance

Un impact positif sur l'activité économique du territoire

Rappel des principales caractéristiques du marché

Un marché qui prend en compte des impératifs en matière d'économie de la fonctionnalité

- Correspondance avec les besoins des usagers : satisfaction, taux d'occupation,...
- Prise en compte du cycle de vie du matériel
- Performance environnementale
- Modalités de reprise des installations par la collectivité en fin de contrat
- Optimisation de l'installation au regard de la mixité fonctionnelle du bâtiment

Rappel des principales caractéristiques du marché

A la fois:

- **Un marché de location vente:** le prestataire reste propriétaire des équipements durant toute la durée du marché et ceux-ci deviennent propriété de la Ville à l'issue du contrat dans les conditions qu'il définit.

- **Et un marché global de performance** (L.2171-3 CCP) : « Le marché global de performance associe l'exploitation ou la maintenance à la réalisation de prestations afin de remplir des objectifs chiffrés de performance. Ces objectifs sont définis notamment en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. Le marché global de performance comporte des engagements de performance mesurables. » -

- **Performance sur le niveau d'activités, la qualité de service, l'efficacité énergétique :**

*Niveau d'activités et qualité de service : assurer la polyvalence de l'éclairage, en fonction des activités tenues dans la halle, fluidité dans le passage d'un éclairage à un autre, programmation, automatisation, ...

*Efficacité énergétique : diminution et optimisation de la consommation d'énergie

- **Mesure et contrôle des engagements de performance**

Un premier bilan

(tronqué en raison de la crise sanitaire)

➤ Côté candidats

- peu de candidats
- Une des offres pas suffisamment travaillée techniquement
- Un dossier bien compris par le titulaire du marché

➤ Côté ville

- Manque de temps pour le sourçage
- Difficulté à définir le point zéro à partir duquel juger la performance
- Procédure assez complexe: location vente + système de performance
- Partenariat interservices intéressant
- Emulation CIRIDD
- Procédure fructueuse
- Vrais gains d'économie d'énergie mais mesures précises incertaines
- Une relation Ville/prestataire qui reste à construire sur 5 ans
- Un marché à faire vivre par le service gestionnaire
- Une possible duplication rapide de ce marché pour un autre équipement de la Ville (Musée)

1^{er} bilan financier

Le gain financier ci-dessous est basé sur les prix électricité en offre de marché obtenu par la ville jusqu'en décembre 2021.

Hypothèse de calcul :

- Dépenses électricités 3 ans (2017 à 2019) Comprise entre 20 000 et 30 000 € TTC (20 000 € en 2018 lié à un prix d'électricité au plus bas sur le marché) – Moyenne de la dépense 2017 à 2019 = 27 000 € TTC
- Estimation des dépenses pour l'année 2021 Comprise entre 15 000 et 17 000 € TTC
- Extrapolation 2021 calculé d'après les consommations Juillet / Aout / septembre 2021 période d'utilisation de la halle la plus porche d'un fonctionnement normal depuis le mise en œuvre de l'éclairage en mars 2020.

Gain dépenses 2021 en électricité suite mise en œuvre du nouveau système d'éclairage de la Halle :

- Entre - 36 et - 43 % (par rapport à la dépense moyenne 2017-2019)
- Entre – 10 000 et -12 000 € TTC